INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS

**Journée du 8 décembre 2022**

**INFOS MACRO**

* Les marchés européens ont clôturé en ordre dispersé après quatre séance consécutives dans le rouge. L’indice CAC 40 a clôturé en repli de 0,20% à 6 647,31 points tandis que l’EuroStoxx50 a grappillé 0,05% à 3 922,69 points. La situation était similaire aux Etats-Unis avec un Dow Jones qui s'adjuge 0,63% et un Nasdaq Composite qui gagne de 1,03% vers 17h30.
* Face au risque de récession économique, les investisseurs restent troublés par les récentes statistiques américaines meilleures que prévu - en particulier l'ISM des services - qui laissent augurer d'une Fed laissant ses taux d'intérêt à un niveau élevé pendant plus longtemps qu'ils ne l'anticipaient. Ce qui serait une mauvaise nouvelle pour les perspectives économiques.
* Ce jeudi, les investisseurs ont pris connaissance d'une augmentation des inscriptions hebdomadaires au chômage aux Etats-Unis. 230 000 inscriptions au chômage ont été enregistrées la semaine dernière, en ligne avec les attentes. Elles s'élevaient à 226 000, chiffre révisé de 225 000, la semaine précédente.
* Sur le marché des taux, le rendement du 10 ans américain gagne près de 5 points de base à 3,474%.
* Les investisseurs restent prudents en attendant les décisions des grandes banques centrales la semaine prochaine : Réserve Fédérale Américaine, Banque d'Angleterre, Banque Centrale européenne.
* Le fait qu'il y a peu de temps encore, la devise européenne se négociait à des niveaux aussi faibles était la conséquence inéluctable des factures énergétiques élevées que l'Europe payait, souligne Commerzbank. En conséquence, plus la crise de l'énergie s'atténue et plus le potentiel de redressement de l'euro augmente. En fin d’après-midi, l’euro gagne 0,36% à 1,0547 dollar. La monnaie européenne a repris de la hauteur au fur et à mesure que la hausse des cours de l'or noir se tassait, passant de plus de 4% vers 15 heures à +1,42% à 73,03 dollar pour le baril de WTI.
* Les cours du pétrole sont repassés dans le rouge (-0,18% à 71,88 dollars pour le WTI) alors qu'ils progressaient de plus de 4% vers 15 heures. Ils avaient été initialement soutenus par l’annonce de la fermeture de l’oléoduc Keystone, qui transporte des hydrocarbures du Canada vers les Etats-Unis. « Nous avons fermé le réseau de pipelines Keystone et mobilisé des personnes et des équipements en réponse à une fuite confirmée de pétrole dans un ruisseau du comté de Washington, au Kansas », a indiqué son exploitant, la société, TC Energy.
* 230 000 inscriptions au chômage ont été enregistrées la semaine dernière aux Etats-Unis, à comparer avec un consensus de 230 000 et 226 000, chiffre révisé de 225 000, la semaine précédente.
* Bruno Le Maire, ministre de l’Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, annonce la revalorisation à 2%, contre 1% aujourd’hui, des Plans d’épargne logement (PEL) ouverts à partir du 1er janvier 2023. Il s’agit de la première hausse du taux du PEL depuis 22 ans, la dernière remontant à l’an 2000.

Le ministre a suivi la recommandation du Gouverneur de la Banque de France, François Villeroy de Galhau, fondée sur la formule de calcul du taux du PEL. Celle-ci permet de prendre en compte l'évolution des taux d'intérêt dans la rémunération de l'épargne déposée sur le livret. Ce taux de 2% s'appliquera aux PEL nouvellement ouverts en 2023 et ne concernera donc pas le stock de PEL existants.

Bruno Le Maire a commenté : " Face à la remontée des taux d'intérêt des prêts immobiliers, nous procédons à la première hausse du taux du plan d'épargne logement en 22 ans. Nous doublons son taux de rémunération qui passera à 2% pour les PEL ouverts à partir du 1er janvier prochain. C'est un nouveau soutien à l'épargne des Français après la hausse des taux du Livret A et du livret de développement durable et solidaire, à 2%, et du livret d'épargne populaire, à 4,6%. "

**SOCIETES**

* Au chapitre des valeurs, Derichebourg s'est distingué au SBF 120 signant une des plus fortes hausses après avoir publié des résultats annuels historiques. A l'inverse de Carmat qui accuse un fort repli, les valeurs pétrolières comme TotalEnergies, BP et ExxonMobil ont grappillé des points.
* Au lendemain de l’annonce de ses résultats annuels historiques, Derichebourg a signé la deuxième plus forte hausse de l'indice SBF 120 (+3,92% à 5,43 euros). L’Ebitda courant de l’opérateur de services aux entreprises et à l'environnement a atteint un niveau record, à 510,1 millions d'euros, progressant de 31,4%. Il était attendu à 490 millions d'euros. L’Ebitda courant représente 9,7% du chiffre d’affaires contre 10,7% sur l'exercice précédent. La contribution estimée d'Ecore est de 115 millions d'euros depuis son acquisition.

En considérant une consolidation d'Ecore sur 12 mois, l'Ebitda courant aurait été de 535 millions d'euros. Le chiffre d'affaires de Derichebourg s'élève à 5,3 milliards d'euros, en progression de 45,9% par rapport à l'exercice précédent.

" La dissipation des craintes sur la disponibilité de l'électricité, entraînant une baisse des prix, et des anticipations économiques légèrement plus favorables seraient de nature à entraîner une reprise des volumes ", ajoute la société.

Dans l'activité Multiservices, le chiffre d'affaires devrait continuer à progresser, et avoisiner le milliard d'euros. La dynamique commerciale favorable dans tous les métiers y contribuera, ainsi que l'effet en année pleine des opérations de croissance externe réalisées au cours de l'exercice écoulé. L'Ebitda courant devrait progresser. Cette anticipation fait l'hypothèse que la division absorbera (par les clients, par de la productivité, en réduisant les frais généraux) l'inflation salariale dans le métier Propreté France.

Avant la publication de ces résultats, Derichebourg s'était signalé le 24 novembre 2022. Le groupe avait confirmé l'existence de discussions avec Elior pour l'éventuel apport de sa branche Multiservices. A ce jour, il n'existe aucune certitude quant à l'issue de ces discussions et à la conclusion d'un accord ferme relatif à cet apport. En toutes hypothèses, Derichebourg confirme ne pas avoir l'intention de déposer une OPA. Aucun autre commentaire ne sera fait tant qu'un accord n'aura pas été conclu ou que les discussions ne seront pas terminées.

* Carmat a perdu 17,68% à 10,80 euros après une levée de fonds de 31,1 millions d’euros réalisée au prix de 10,50 euros, soit une décote de 19,8% par rapport au cours de clôture d’hier 7 décembre 2022. 2 960 710 actions nouvelles ordinaires ont été émises, représentant 15% du capital existant de la société avant la levée de fonds.

Dans le détail, 27,2 millions d'euros ont été souscrits par des investisseurs spécialisés et 3,9 millions d'euros par des investisseurs particuliers via la plateforme PrimaryBid.

Carmat prévoit d'utiliser le produit de la levée de fonds pour soutenir le développement de ses activités et notamment, la montée en puissance de sa production, la reprise et la croissance des ventes d'Aeson et le lancement de l'étude clinique Eficas en France.

A cette occasion, Stéphane Piat, Directeur général, a déclaré : " 2023 sera la première année commerciale complète pour Aeson, ce qui représente un réel espoir pour les patients souffrant d'insuffisance cardiaque biventriculaire terminale puisque, pour la première fois, un nombre conséquent d'entre eux aura accès à notre thérapie ".

* Vinci Airports, filiale de Vinci (+0,09% à 97,94 euros) a finalisé le rachat auprès de Fintech d’une participation de 29,99 % du capital d’OMA (Grupo Aeroportuario del Centro Norte) pour un montant total de 1,17 milliard de dollars, et devient ainsi le premier actionnaire du groupe aéroportuaire mexicain. Cette opération fait suite à la signature d’un accord avec le précédent actionnaire en juillet 2022.

Avec cette prise de participation dans une société dont la concession a une durée résiduelle de 25 ans, Vinci Airports s'implante au Mexique et, en tant que premier actionnaire, contribuera à l'exploitation de treize aéroports dans ce pays.

Le trafic passagers des aéroports d'OMA est supérieur à son niveau d'avant crise sanitaire depuis le mois de juillet dernier. Au global sur les onze premiers mois de l'année – avec 21 millions de passagers accueillis à travers 170 destinations desservies - il a atteint 99 % de son niveau de 2019.

Cette opération permet à Vinci Airports de consolider sa position de premier opérateur aéroportuaire privé mondial et de renforcer son implantation sur le continent américain, où il est déjà présent aux États-Unis, au Brésil, au Chili, en République dominicaine et au Costa Rica.

* JCDecaux s'est adjugé 0,80% à 17,55 euros après avoir annoncé le rachat de la société Pisoni, acteur français du mobilier urbain et de l’affichage dans le sud de la France. Entreprise familiale créée en 1987 par Jean-Pierre Pisoni, celle-ci compte 37 collaborateurs et exploite aujourd’hui 4 306 faces sur l’Arc méditerranéen, dont 2 066 faces en Mobilier Urbain dans le cadre de concessions publiques (48% du parc) et 2 240 faces en affichage grand format sur le domaine privé (52% du parc). Les détails financiers de la transaction n'ont pas été dévoilés.

Pisoni est une société de référence dans le sud de la France, zone qui connaît un dynamisme économique supérieur à la moyenne française et bénéficie d'un fort trafic touristique. Ses actifs sont implantés dans six départements - les Alpes-Maritimes, l'Hérault, le Var, la Drôme, les Bouches-du-Rhône, les Alpes-de-Haute-Provence – et elle dispose de quatre agences locales réparties à Mouans-Sartoux, Six-Fours, Saint-Jean-de-Védas et Valence.

Cette opération permettra également à JCDecaux de consolider sa couverture nationale du mobilier urbain sur un marché des médias français fragmenté et concurrentiel. La complémentarité des actifs de JCDecaux et de Pisoni constituera un atout pour proposer aux entreprises locales, régionales et nationales des solutions toujours plus performantes tant en affichage analogique que numérique, dont le développement sera poursuivi selon une approche qualitative et soucieuse des consommations énergétiques, pour des campagnes temporaires et en longue conservation (représentant 50% du chiffre d'affaires de Pisoni en 2021).

* ExxonMobil progresse de 1,41% à 105,11 dollars à Wall Street après avoir annoncé aujourd'hui son plan d'entreprise pour les cinq prochaines années. L'entreprise mise une augmentation considérable des investissements visant à réduire les émissions et des initiatives relutives de réduction des émissions, y compris son activité Low Carbon Solutions. Le plan d'entreprise jusqu'en 2027 maintient les investissements annuels entre 20 et 25 milliards de dollars, tout en augmentant les investissements à faibles émissions à environ 17 milliards de dollars.

Cette approche disciplinée donne la priorité aux actifs à haut rendement et à faible coût d'approvisionnement dans les activités Upstream et Product Solutions et soutient les efforts visant à réduire l'intensité des émissions de gaz à effet de serre des actifs exploités, ainsi que celles émises par d'autres sociétés.

Dans son plan, la société pétrolière et gazière américaine prévoit de doubler le potentiel de revenus en amont d'ici 2027 par rapport à 2019, grâce aux investissements dans des projets à haut rendement et à faible coût d'approvisionnement. Plus de 70 % des investissements en capital seront déployés dans des développements stratégiques dans le bassin permien américain, en Guyane, au Brésil et dans des projets GNL à travers le monde.

D'ici 2027, la production en amont devrait augmenter de 500 000 barils équivalent pétrole par jour pour atteindre 4,2 millions de barils équivalent pétrole par jour, plus de 50 % du total devant provenir de ces domaines de croissance clés.

Ses investissements 2023 devraient se situer entre 23 et 25 milliards de dollars pour aider à accroître l'offre afin de répondre à la demande mondiale. La société reste également sur la bonne voie pour réaliser un total d'environ 9 milliards de dollars de réductions de coûts structurels d'ici la fin de l'année 2023 par rapport à 2019.

**ANALYSE**

* Malgré les temps difficiles, l’économie française résiste et la fin d'année se présente sous de meilleurs auspices que prévu. Selon la Banque de France, l'activité a progressé plus rapidement que ce qui avait été envisagé, dans tous les secteurs au mois de novembre. A partir de l'enquête réalisée auprès de 8.500 chefs d'entreprise, elle s'attend en décembre à « une nouvelle progression dans les services et à une stabilité de l'activité dans l'industrie ». Seul le bâtiment enregistrerait un repli.

Dans ce contexte, la croissance ne serait pas nulle au dernier trimestre comme anticipé en septembre. Le PIB devrait augmenter de 0,1 %, confortant sa prévision d'une hausse de l'activité économique de 2,6 % dans l'Hexagone en 2022.

Autres bonnes nouvelles, l'institution constate que les difficultés d'approvisionnement continuent de se résorber. Par ailleurs, interrogées sur l'impact de la crise énergétique, seul un quart des entreprises redoute un choc sur l'activité, comme en octobre. En revanche, la part des dirigeants prévoyant un impact significatif sur leurs marges au cours des trois prochains mois augmente de trois points (52 % à 55 %). L’inquiétude est palpable dans l’industrie où 70 % des chefs d'entreprise expriment cette crainte (+ 4 points) et dans le bâtiment (66 %).

Dans son discours prononcé ce jeudi devant la Toulouse School of Economics, le gouverneur de la Banque de France, François Villeroy de Galhau, a chiffré le coût pour l'économie hexagonale de l'envolée des prix du pétrole et du gaz importés : « Le calcul aboutit à une facture énergétique supplémentaire égale à 1,9 % du PIB en 2022 par rapport à l'année précédente, soit 47 milliards d'euros », a-t-il indiqué. Cette estimation n'intègre pas l'électricité, le choc lié aux prix et à l'offre étant « plus difficile à évaluer ». Le taux de marge des entreprises devrait atteindre son point le plus bas en 2023, a-t-il prévenu.

Les mesures budgétaires ont permis de modifier la répartition du prélèvement entre les différents agents économiques. En ne retenant que les dispositifs de soutien ciblant la facture de pétrole et de gaz, la banque centrale estime que les ménages ont supporté 6 % de la ponction, les administrations publiques 35 % et les entreprises 57 %.

Une photo assez différente de celle livrée cette semaine par la direction générale du Trésor, qui a privilégié une approche « extensive » intégrant les mesures de soutien au pouvoir d'achat ou le bouclier tarifaire sur l'électricité. Selon ses calculs, l'Etat assumerait ainsi 52 % du choc énergétique, les entreprises 42 %. La conclusion serait en revanche identique pour les ménages.

La Banque de France et la direction générale du Trésor se rejoignent néanmoins dans leurs recommandations. « Il est nécessaire que les mesures gouvernementales soient autant que possible temporaires », a exhorté François Villeroy de Galhau dans son discours. En clair, « la part supportée par les finances publiques doit diminuer après le pic du choc ».

Le gouverneur fixe une date butoir pour la fin des aides : «les mesures gouvernementales devraient revenir vers zéro dans les deux ou trois prochaines année», assène-t-il.

François Villeroy de Galhau n'exclut pas que les entreprises doivent assumer davantage le poids du choc énergétique. Mais la question de la répartition entre celles opérant dans le secteur de l'énergétique et les autres - en particulier celles dépendant le plus de l'énergie - devra être posée. Quant aux ménages, ils « ne pourront pas être totalement et définitivement exemptés de leur part dans la répartition ». Autrement dit, ils devront payer davantage.

Pour le gouverneur, les mesures adoptées ne doivent en tout état de cause « pas aller à l'encontre des incitations à réduire notre consommation d'énergie ». Selon lui, ce sont l'Allemagne et les Pays-Bas qui « vont dans la bonne direction en préservant le signal prix sur la consommation marginale ».

**L’AGENDA DU 9 décembre 2022**

**14h30 aux Etats-Unis**
Indice des prix à la production en novembre

**16h00 aux Etats-Unis**
Indice de confiance des consommateurs de l'Université du Michigan en décembre